



COMITE DIRECTEUR

Mardi 31 Mai 2016

AU COMITE DE BOURGOGNE DE RUGBY

---

**Membres présents :** Jean-François CONTANT, Jean-Pierre FLORENZANO, Michel GELOT, Jacques MALON, Bernard MONNOT, Pierre PAUCHARD, Gérard QUATREPOINT, José REAL, Gérard SOMMET, Gérard TUGEND, Christian LAGER, Jean-Baptiste MOREAU, Régis BERAUD, Philippe BETENCOURT, Jacques BLANC, Brigitte BORDET, Alain BOUCHEZ, Etienne BOURGE, Richard CAISSE, Marc CHARPENTIER, JL DELORME, Didier FOULONT, Gérard GAUDRIOT, JP GONNAUD, Gilbert JUILLET, Michel KAZMIERCZAK, Daniel KRIEGER, Philippe LEGER, François LODOLO, Francine MARQUE, JP MOREAU, Laurent PERRARD, MC BERNARD, Jacky ROZIER, Bernard SCHALBURG, Philippe VERNEY, Nathalie VION

**Membres excusés (ayant donné pouvoir) :** Frédéric CHAGUE, Christian POULALIER, Jordan ROUX,

**Membres absents :** Bernard BURQUIER

**Membres excusés :** JP BREUGNOT, Robert TRIBOULIN

**Invité :** Mr LECUELLE Président du Rugby Tango Chalon

---

Début de séance : 19h10

**1. Audition de Mr LECUELLE :**

Il nous présente son nouveau club qu'il vient de créer.

Aucun membre de l'ASRCC ne fait et ne fera partie de la nouvelle équipe.

Partir sur de nouvelles bases, aucun joueur ne sera payé, 45 à 60 membres seniors et une école de rugby. Budget prévisionnel de 160.000 €. Emet le souhait de partir le plus haut possible dans le championnat régional pour garder le maximum de joueurs presentis.

**2. VOTE du Comité Directeur (sans la présence de Mr LECUELLE :**

Il est procédé au vote pour déterminer le niveau d'incorporation du nouveau club de Chalon à l'échelon régional :

36 votants

3 procurations

39 bulletins de vote

Résultats :

Pour la promotion honneur : 19 voix

Pour la 1<sup>ère</sup> série : 11 voix

Pour la 2<sup>ème</sup> série : 1 voix

Pour 3<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> série : 7 voix

Vote blanc : 1

Le Rugby Tango Chalonnais évoluera en promotion honneur dans le championnat régional BG-FC pour la saison 2016-2017.

**3. Confirmation de l'accord pour les plusieurs points évoqués par la commission des clubs régionaux :**

❖ Championnat U14 : problème à réétudier

❖ Championnat U16-U18 :

Catégorie Danet : difficulté à avoir des équipes en, nom propre

Catégorie Balandrade : réservée aux clubs en association seule, pas de rassemblement contrairement au Phliponeau. Si certain clubs veulent faire participer leurs joueurs, ils doivent procéder à un tutorat ou une mutation.

❖ ABCD XV : pas de remise en cause

❖ Championnat seniors : début le 25/09/2016

❖ Calendrier sportif : pas de coupure de 3 à 4 semaines sauf trêve, un maximum de 2 week-ends consécutifs apparaît comme idéal.

- ❖ Tutorat : en gestation à la FFR pour la future saison, autorisé que pour 3 niveaux d'écart maximum entre l'équipe tutrice et sous tutelle.  
Le quota de 5 matchs joués en phase préliminaire est conservé pour prétendre participer à la finale régionale.
- ❖ Saisie des résultats : il sera demandé aux arbitres seuls habilités à rentrer les résultats de le faire plus tôt dans la soirée.
- ❖ Réserves : confirmation à 7 : pour les séries, à 12 pour la PH, à 15 pour l'Honneur.
- ❖ Réserve à 7 : matchs en 2x20 min. La durée du match permet à l'ensemble des joueurs de pouvoir être remplaçant en première.
- ❖ Réserve phases finales à 7 : un joueur doit avoir participé à un minimum de matchs en équipe 2 pour prétendre participer aux finales régionales.
- ❖ Bonus : à conserver dans l'état actuel
- ❖ Calendrier : aucune formation ou examen le jour des finales
- ❖ Arbitrage : pour les jeunes, application du même règlement que pour les seniors, à savoir si carton rouges infligé, l'arbitre prendra la licence.  
Remplir les qualités équipe une ou deux sur les cartes de qualification.

#### **4. Réflexion sur le Championnat régional :**

Depuis plusieurs saisons, il apparaît que le niveau régional s'oriente vers le bas. En effet, en prenant l'exemple de l'honneur on s'aperçoit que systématiquement les clubs qui montent en 3<sup>ème</sup> division redescendent dans les deux ans qui suivent, les causes :

- Les clubs ne possèdent pas assez de joueurs pour le niveau
- Les budgets ne sont pas adaptés à cet échelon
- Il faudrait rendre le niveau régional plus costaud

A réfléchir

#### **5. Terrain de BEAUNE :**

Coût important, proposition a été faite à la ville de Beaune pour l'acquisition du terrain où est implanté le comité. L'opération effectuée, en projet extension du comité pour pallier au manque de salle de réunion (visio), la capacité de l'amphithéâtre ne correspond pas à la salle de réception pour le volume possible, d'où le problème de location de salle.

## **6. Finances Clubs :**

Problème préoccupant, état des clubs redevables :

- 15 clubs doivent moins de 5.000 €
- 5 clubs doivent moins de 10.000 €
- 15 clubs doivent de 10 à 20.000 €
- 7 clubs plus de 20.000 €

En honneur 3 clubs doivent plus de 70.000 € pour les trois.

Il sera mis en place un prélèvement automatique mensuel, les futures mutations ne seront pas délivrées ni les licences, aux clubs qui ne seront pas à jour.

Baisse du Coût des licences la saison prochaine 16-17 :

Le Président CONTANT précise que la Fédération envisage pour la prochaine saison une baisse d'environ 15 euros par licence senior et 50 % du cout de la licence EDR.

Cette baisse se justifiant par une diminution sur la part assurance compte tenu des bons résultats liés aux actions sécurité (entreprises par la FFR et les comités) et santé du joueur.

## **7. CD 71 :**

Le comité a été saisi par la FFR pour le problème des comptes du CD 71. Pourquoi le département est passé à 0 ?

Un audit a été effectué par G.QUATREPOINT et J.MALON, il n'apparaît pas de malversations mais la trésorerie conséquente n'existe plus à ce jour et passée à 0.

On ne peut laisser le CD 71 aller vers de graves difficultés, on doit changer ce système.

## **8. Questions diverses :**

Demande de Mr CHARPENTIER de Genlis la possibilité d'avoir des écritures comptables plus souvent et plus rapidement.

Réponse de Gérard QUATREPOINT, ok il mettra tout en œuvre pour le faire.

Les comptes rendus du Comité directeur à faire paraître sur le site.

**Prochain Comité Directeur le 20 juin 2016 à 19h00 au Comité**

---

Séance levée à 22h35

Bernard MONNOT

Secrétaire Général